

Tests de rendement
provinciaux
de l'Alberta

Points saillants
sur l'évaluation
2009-2010

9^e
année

Études sociales

(Programme d'études de 2007)

Government
of Alberta ■

Alberta ■

Freedom To Create. Spirit To Achieve.

Ce document présente les points saillants du test de rendement d'Études sociales de 9^e année administré en 2010.

Le document *Points saillants* fournit de l'information au sujet du test dans son ensemble, le plan du test et le rendement des élèves. On y trouve également, à partir de certaines questions figurant dans le test de 2010, des observations sur les points forts et les points à améliorer en ce qui a trait au rendement des élèves par rapport au *standard acceptable* et au *standard d'excellence*. Afin de faire la meilleure utilisation des renseignements donnés dans ce document destiné au personnel enseignant, on doit les jumeler aux rapports pluriannuels et détaillés qui sont mis à la disposition des écoles sur le site extranet. Chaque année à l'automne, les rapports *Points saillants* pour tous les tests de rendement des matières évaluées sont affichés sur le site Web du Ministère.

Les questions rendues publiques, qui comprennent environ 25 % de toutes les questions utilisées antérieurement dans des tests de rendement sécurisés, ont été distribuées aux administrateurs scolaires chaque automne de 2004 à 2006. Les exigences du droit d'auteur nous obligeaient à rendre disponible seulement une version imprimée de ces questions. **Tous les deux ans**, depuis l'automne de 2007, un **test complet** pour toutes les matières et tous les niveaux faisant l'objet d'un test de rendement (à l'exception d'Études sociales 6^e et 9^e année, de Français/ French Language Arts 3^e, 6^e et 9^e année, et des cours de Connaissances et employabilité 9^e année) est affiché sur le site Web de Alberta Education. On inclut également le plan du test et la clé de correction ainsi que le niveau de difficulté, les catégories, la section du test et la description de chaque question. Ce matériel ainsi que les programmes d'études et les bulletins d'information par matière servent à orienter les pratiques pédagogiques.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Harvey Stables, Grade 9 Humanities Examination Manager, à Harvey.Stables@gov.ab.ca;

Maureen Milne, Grade 9 Humanities Examiner, à Maureen.Milne@gov.ab.ca; ou

Ken Marcellus, Director, Achievement Testing Branch, à Ken.Marcellus@gov.ab.ca

ou **Learner Assessment**, en composant le (780) 427-0010. Pour appeler sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez d'abord le 310-0000.

Vous pouvez consulter le site Web de Alberta Education, à education.alberta.ca

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	
Enseignants	✓ Études sociales 9 ^e année
Administrateurs	✓
Parents	
Grand public	
Autres	

Ce document est conforme à la nouvelle orthographe.



© 2010, la Couronne du chef de l'Alberta représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Learner Assessment, 44 Capital Boulevard, 10044 108 Street NW, Edmonton, Alberta T5J 5E6, et les détenteurs de licence. Tous droits réservés.

Le détenteur des droits d'auteur autorise **seulement les éducateurs de l'Alberta** à reproduire, à des fins éducatives et non lucratives, les parties de ce document qui **ne contiennent pas** d'extraits.

Les extraits de textes **ne peuvent pas** être reproduits sans l'autorisation écrite de l'éditeur original (voir les références bibliographiques, le cas échéant).

Table des matières

Le test de rendement 2010 d'Études sociales de 9 ^e année.....	1
Le plan du test et le rendement des élèves en 2010	2
Observations sur le rendement des élèves en 2010.....	3
Documents d'appui – Programme des tests de rendement	8

Le test de rendement 2010 d'Études sociales de 9^e année

Ce rapport fournit aux enseignants, aux administrateurs et au grand public une vue d'ensemble du rendement des élèves qui ont passé le test de rendement 2010 d'Études sociales de 9^e année. Il complète les rapports détaillés communiqués aux écoles et aux autorités scolaires.

Combien d'élèves ont passé le test?

Un total de 39 492 élèves a passé le test de rendement 2010 d'Études sociales de 9^e année.

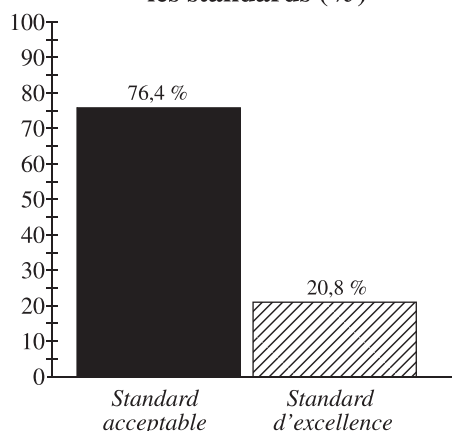
Que comprenait ce test?


Le test de rendement 2010 d'Études sociales de 9^e année comprenait 50 questions à choix multiple qui portaient sur des résultats d'apprentissage spécifiques tirés des deux résultats d'apprentissage généraux du Programme d'Études sociales de 9^e année (2007) : RAG 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance et RAG 9.2 Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis.


Quel a été le rendement des élèves?

Le tableau ci-dessous présente les pourcentages d'élèves ayant atteint le *standard acceptable* et le *standard d'excellence* en 2010. D'une note possible de 50, la moyenne provinciale a été de 33,8 (67,6 %). Les résultats présentés dans ce rapport sont fondés sur les notes obtenues par tous les élèves qui ont passé ce test, soit les élèves qui ont passé le test en anglais ou en français. Pour obtenir des statistiques relatives aux élèves de votre école qui ont passé le test en français, veuillez consulter sur extranet les rapports préparés à l'intention des écoles et des autorités scolaires qui contiennent des résultats plus détaillés.

Pourcentage d'élèves ayant atteint les standards (%)



 2010 – Standard acceptable : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint le *standard acceptable* au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010 (d'après tous ceux qui ont passé le test) .

 2010 – Standard d'excellence : Le pourcentage d'élèves de la province qui ont atteint le *standard d'excellence* au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010 (d'après tous ceux qui ont passé le test) .

Le plan du test et le rendement des élèves en 2010

En 2010, 76,4 % des élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année ont atteint le standard acceptable et 20,8 % d'entre eux ont atteint le standard d'excellence. La moyenne obtenue par les élèves ayant passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année a été de 33,8 sur une note totale de 50, soit 67,6 %.

Le plan d'ensemble du test ci-dessous présente les catégories et les sections du test (les contenus) selon lesquelles les données sommaires de 2010 sont communiquées aux écoles et aux autorités scolaires. On y trouve également la moyenne du rendement selon la note brute et le pourcentage.

Sections du test selon les RAS du programme	Catégories		Moyenne provinciale du rendement (Note brute et pourcentage)
	Savoirs ¹	Compétences et processus ²	
<p>Le système politique et juridique (9.1.4, 9.1.5)³ Les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment les lois sont adoptées dans le système politique fédéral • les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif du gouvernement fédéral • le choix des députés et des sénateurs • l'obligation de rendre compte chez les députés et les sénateurs • le rôle des partis politiques fédéraux • le rôle des médias en regard des questions politiques • les groupes de pression et la prise de décisions gouvernementales • la mesure dans laquelle les processus politique et législatif répondent aux besoins de tous les Canadiens • la participation au système juridique canadien • les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi • la Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents 			7,7/11 (70,0 %)
<p>Droits individuels et collectifs (9.1.6, 9.1.7)³ Les élèves explorent d'un œil critique les répercussions de la <i>Charte canadienne des droits et libertés</i> sur le processus législatif au Canada et comment la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs a eu des répercussions sur le processus législatif au Canada, en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la reconnaissance des droits individuels • l'exercice des droits individuels • les conditions de travail dans les milieux de travail • les droits et les responsabilités des citoyens • la reconnaissance des droits collectifs • les besoins des minorités francophones au Canada • les besoins des Francophones au Québec • les droits des minorités de langue officielle • la Loi sur les Indiens • les Traités 6, 7 et 8 • la législation et les droits et la culture des Métis 			7,4/11 (67,3 %)
<p>Immigration (9.1.8)³ Les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions relatives à l'immigration en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les facteurs qui influent sur les politiques en matière d'immigration • les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés • l'immigration et les peuples autochtones • les politiques provinciales en matière d'immigration • les politiques du Québec en matière d'immigration • les politiques en matière d'immigration et la Charte • les avantages que le Canada retire de l'immigration 			5,7/8 (71,3 %)
<p>Prise de décisions économiques (9.2.4)³ Les élèves explorent d'un œil critique les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principes d'une économie de marché • l'intervention du gouvernement • l'économie mixte du Canada • les consommateurs dans une économie mixte et une économie de marché • l'identité individuelle et collective du consommateur • l'impact économique des syndicats • l'intervention du gouvernement dans l'économie • la question économique de la rareté des ressources 			5,4/8 (67,5 %)
<p>Le consumérisme, la qualité de vie et la prise de décisions politiques (9.2.5, 9.2.6)³ Les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis et l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les indicateurs de la qualité de vie • le comportement du consommateur • comment le marketing influence le consumérisme • le consumérisme et la qualité de vie • l'utilisation du consumérisme comme geste de masse • le consumérisme et la croissance économique • les valeurs sous-jacentes aux programmes sociaux • les programmes économiques des partis politiques • les philosophies et les programmes des partis politiques • l'économie clandestine • les questions en matière d'environnement et la qualité de vie 			8,0/12 (66,7 %)
Rendement des élèves au niveau de la province (Moyenne de la note brute et pourcentage)	12,9/19 (67,9 %)	20,9/31 (67,4 %)	Note brute pour tout le test = 50

¹**Savoirs** — inclut l'étendue et l'intégralité de l'information, des concepts, des preuves, des idées et des opinions à la base de la prise de décision tel qu'identifié dans le *Programme d'études sociales 9* (2007).

²**Compétences et processus** — inclut le recours à la pensée critique et créative, la pensée historique, la pensée géographique, la prise de décision, la résolution de problème, et les connaissances médiatiques ayant trait aux situations pertinentes données dans le *Programme d'études sociales 9* (2007).

³Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux résultats d'apprentissage spécifiques dans le *Programme d'études sociales 9* (2007)

Observations sur le rendement des élèves en 2010

Cette section présente des observations au sujet du rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010. Des questions types tirées de ce test servent à illustrer le rendement des élèves ayant atteint le *standard acceptable* ou le *standard d'excellence* ainsi que le rendement des élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable. Un astérisque indique la bonne réponse pour chaque question.

Considérées ensemble, les trois premières catégories du plan englobent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.1 Problématiques pour les Canadiens : droits et gouvernance. Ici, on s'attend à ce que les élèves puissent analyser la relation entre les processus politiques et législatifs du Canada et leur impact sur des questions portant sur la gouvernance, les droits, la citoyenneté et l'identité. Dans la catégorie **Système politique et juridique** du plan (qui comprend 11 questions), on s'attend à ce que les élèves examinent la structure du système politique fédéral du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.4) et analysent le rôle joué par les citoyens et les organismes dans le système juridique du Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.5) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- À quels processus recourt-on pour choisir les députés et les sénateurs?
- À qui les députés et les sénateurs doivent-ils rendre des comptes?
- Comment les groupes de pression influencent-ils la prise de décisions gouvernementales?
- Comment les citoyens et les organismes participent-ils au système juridique canadien (p. ex., les jurys)?
- Quels sont les rôles et les responsabilités des citoyens à l'égard de la loi?

Les élèves qui ont atteint le standard acceptable ont pu identifier l'impact de voter sur les résultats aux élections fédérales, l'influence des groupes de pression sur la prise de décisions gouvernementales et le rôle des jurys dans le système juridique canadien. Par ailleurs, les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont fait preuve de compétence en faisant appel à leur compréhension des principes sous-jacents aux processus politiques canadiens, en formulant des conclusions au sujet des processus démocratiques fondamentaux et en intégrant des aspects de plusieurs sources pour évaluer le bien-fondé des points de vue présentés. Les élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable ont pu généralement reconnaître certains des aspects fondamentaux du système électoral canadien. Néanmoins, ils ont souvent éprouvé des difficultés dans les questions ayant trait à la règle de la majorité par rapport aux droits des minorités. De plus, plusieurs d'entre eux n'ont pas reconnu l'importance pour le gouvernement d'avoir des règlements relatifs aux groupes de pression ou les questions qui entourent la validité des jurys lors de procès criminels au Canada. Certaines de ces différences quant au rendement des élèves deviennent évidentes dans la question suivante tirée du test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010.

La question n^o 6 (une question de la catégorie **Savoirs**) demandait aux élèves d'identifier le principe démocratique qui sous-tend une liste de certains des rôles joués par les groupes de pression dans le système politique du Canada.

6. Laquelle des phrases suivantes complète **le mieux** le titre de la liste donnée dans la Source I?

- A. « représentent les circonscriptions électorales »
- B. « gèrent les affaires courantes du gouvernement »
- C. « tentent de devenir des membres de l'Opposition officielle »
- D.* « aide le gouvernement à mieux répondre aux besoins des citoyens »

De tous les élèves qui ont passé le test, 80,4 % ont choisi la bonne réponse (**D**) en se souvenant, à partir de leur étude de l'influence des groupes de pression dans le processus politique au niveau fédéral, que les groupes de pression représentent les opinions de membres de la société canadienne qui ont des intérêts spéciaux (une connaissance fondamentale sur ce sujet, à savoir jusqu'à quel point les leaders politiques doivent-ils rendre des comptes à l'électorat, question abordée dans l'ensemble des sources sur lequel sont basées cette question et d'autres). Quant aux élèves qui n'ont pas choisi la bonne réponse, 8,1 % ont choisi **A** (un choix qui dénote qu'ils pensent que les membres d'un groupe de pression sont des représentants du gouvernement qui agissent au nom des électeurs des circonscriptions politiques), 8,4 % ont choisi **B** (les élèves ont pu confondre les lobbyistes avec les fonctionnaires qui gèrent les affaires courantes du gouvernement), et 3,0 % ont choisi **C** (qui peut provenir de la confusion au sujet de la façon dont les lobbyistes, embauchés par les organismes qu'ils représentent, pourraient être éligibles à devenir des membres de l'Opposition officielle, qui est composée uniquement de membres élus du Parlement). Plusieurs des élèves qui ont atteint le *standard acceptable*, soit 84,1 %, ont choisi la bonne réponse. La majorité des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* (97,1 %) ont choisi la bonne réponse tandis que 57,0 % des élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable à l'ensemble du test ont choisi la bonne réponse.

Dans la section du test qui portait sur les **Droits individuels et collectifs** (qui comprenait 11 questions), les élèves devaient explorer d'un œil critique les répercussions de la *Charte canadienne des droits et libertés* sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.6) et explorer aussi d'un œil critique la demande croissante pour la reconnaissance des droits collectifs sur le processus législatif au Canada (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.7) en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- De quelles manières la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits individuels au Canada?
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* permet-elle aux individus d'exercer leurs droits?
- Comment la *Charte canadienne des droits et libertés* a-t-elle favorisé la reconnaissance des droits collectifs au Canada?
- Dans quelle mesure les gouvernements fédéral et provinciaux devraient-ils soutenir et défendre les droits des minorités de langue officielle au Canada?
- Comment les gouvernements reconnaissent-ils la culture et les droits des Métis à travers leurs législations (c.-à-d., les traités, la gouvernance, les revendications territoriales et les établissements métis en Alberta)?

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu reconnaître les droits garantis par la *Charte* ainsi que les responsabilités connexes, formuler des conclusions au sujet de la reconnaissance des droits individuels et collectifs au Canada, et analyser les répercussions de la législation fédérale et provinciale sur les droits des Métis. De plus, les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont pu se rendre compte des défis inhérents à l'exercice des droits individuels, évaluer les conditions sous lesquelles les droits à l'instruction dans la langue de la minorité sont assurés aux communautés de langue officielle en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*, et utiliser leurs connaissances de la législation qui reconnaît les droits collectifs des Métis. Quant aux élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable*, les éléments suivants leur ont fréquemment présenté des défis : les questions qui exigeaient de formuler des généralisations à partir de plusieurs sources concernant la façon dont les lois visent également et complètement les individus, faire des liens entre les événements historiques relatifs aux droits en matière de langues officielles, ou faire la synthèse d'information pour identifier les questions clés dans les reconnaissance des droits des Métis. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement chez les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010.

La question n^o 17 (une question de la catégorie **Compétences et processus**) demandait aux élèves d'identifier à partir d'information donnée dans un axe chronologique, la législation la plus associée aux droits linguistiques au Canada.

- 17.** Les services fédéraux offerts dans la langue des interlocuteurs de la Source II résultent **le plus directement** de quelles lois décrites à la Source I?
- A.** Des lois adoptées en 1608 et en 1774
 - B.** Des lois adoptées en 1608 et en 1867
 - C.** Des lois adoptées en 1774 et en 1969
 - D.*** Des lois adoptées en 1867 et en 1969

De tous les élèves qui ont passé le test, 54,5 % ont choisi la bonne réponse (**D**). Ces élèves ont pu reconnaître que chaque interlocuteur est un membre d'une des communautés de langue officielle au Canada et ensuite analyser l'axe chronologique de la Source I – à la lumière de l'importance donnée dans la question à la « prestation de services fédéraux dans les langues parlées par les deux interlocuteurs » – pour éliminer 1608 et 1774, vu que la première date est associée seulement à l'établissement de « colonies permanentes françaises » et la deuxième à la reconnaissance de « l'identité et de la langue des francophones » – événements fondamentaux à l'établissement des droits linguistiques d'une seule des deux communautés de langue officielle au Canada. Ainsi, bien qu'il y ait une parcelle de vérité dans la réponse **A** (choisie par 3,6 % de tous les élèves), dans la réponse **B** (choisie par 3,7 % de tous les élèves) et dans la réponse **C** (choisie par 38,1 % de tous les élèves), les dates le plus directement associées à la reconnaissance des deux communautés de langue officielle au Canada sont 1867 et 1969 – où il est question de l'établissement du « Canada comme une nation bilingue et biculturelle » et de « l'égalité de l'anglais et du français comme langues officielles au Canada ». La bonne réponse a été choisie par 55,2 % des élèves qui ont atteint le *standard acceptable* et 78,5 % de ceux qui ont atteint le *standard d'excellence*, ainsi que 31,7 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable*.

Dans la section du test qui portait sur l'**Immigration** (qui comprenait 8 questions), on s'attendait à ce que les élèves explorent d'un œil critique comment le processus législatif traite des questions d'actualité relatives à l'immigration (Résultat d'apprentissage spécifique 9.1.8), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels facteurs influent sur les politiques en matière d'immigration au Canada (c.-à-d., l'économie, la politique, la santé et la sécurité)?
- Comment les gouvernements provinciaux peuvent-ils influencer et instaurer des politiques en matière d'immigration?
- Comment les changements apportés aux politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés sont-ils rattachés à des problématiques mondiales?

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu se souvenir des catégories utilisées pour classer les immigrants au Canada conformément aux politiques du Canada en matière d'immigration et identifier les principes qui sous-tendent les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés. Les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont également reconnu de quelles manières les provinces peuvent influencer sur les lois fédérales d'immigration et les mettre en œuvre et comment les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés ont évolué au fil du temps. Les élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable ont parfois éprouvé des difficultés à différencier les facteurs caractéristiques de nombreux immigrants au Canada et à reconnaître les répercussions d'événements internationaux sur les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement chez les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010.

La question n^o 30 (une question de la catégorie **Compétences et processus**) demandait aux élèves de tirer une conclusion à partir d'information donnée dans trois sources au sujet d'une problématique en lien avec les politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés.

- 30.** À laquelle des problématiques suivantes les trois sources sont-elles **le plus étroitement** associées?
- A.*** Les politiques du Canada sur les réfugiés reflètent-elles les événements mondiaux?
 - B.** Le Canada devrait-il accepter des réfugiés provenant de pays qui sont menacés par des catastrophes naturelles?
 - C.** Dans quelle mesure le Canada est-il avantagé par l'immigration de réfugiés?
 - D.** Les politiques du Canada sur les réfugiés respectent-elles les droits garantis par la *Charte canadienne des droits et libertés*?

Cette question s'est avérée difficile pour de nombreux élèves. Seulement 36,8 % de tous les élèves qui ont passé le test ont choisi la bonne réponse (A). Ces élèves ont pu conclure à partir de l'information donnée dans la Source I (au sujet d'un réfugié « obligé de s'enfuir » de son pays et à qui on a permis d'immigrer au Canada), des détails dans la Source II (au sujet d'un « tremblement de terre » en Chine, une « inondation » au « Bangladesh », et de l'arrivée « d'immigrants illégaux » dans le « port de Vancouver ») et des notes de recherche dans la Source III (relatant le développement des politiques du Canada en matière d'immigration et de réfugiés de 1945 à 2002) que la problématique à laquelle chaque source est le plus intimement liée est dans quelle mesure les politiques du Canada sur les réfugiés reflètent des événements mondiaux. La réponse **B** a été choisie par 10,4 % de tous les élèves (un choix probablement basé sur des éléments de seulement deux des grands titres de la Source II qui font référence à des désastres dans d'autres endroits du monde) et 23,0 % de tous les élèves ont choisi **C** (peut-être dû au fait que certains élèves ont décidé de fonder leur réponse à partir d'une inférence dépassant le contexte de l'information présentée dans l'ensemble des sources). La réponse **D** a été choisie par 29,6 % de tous les élèves (probablement parce qu'ils ont accordé trop d'importance à la décision Singh dont il est question dans la Source III seulement). La bonne réponse a été choisie par 35,1 % des élèves qui ont atteint le *standard acceptable* et 63,7 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence*. Enfin, 17,2 % des élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable ont néanmoins choisi la bonne réponse.

Les deux dernières catégories du plan du test visent les résultats du Résultat d'apprentissage général 9.2 : Problématiques pour les Canadiens : les systèmes économiques du Canada et des États-Unis. Les élèves devaient faire preuve d'une compréhension et d'un discernement de la manière dont la prise de décisions économiques au Canada et aux États-Unis a une influence sur la qualité de vie, sur la citoyenneté et sur l'identité. Quant au contenu du programme dans la catégorie **Prise de décisions économiques** du test (qui comprenait 8 questions), les élèves devaient comparer les principes et les pratiques de l'économie de marché et de l'économie mixte (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.4), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Quels sont les principes d'une économie de marché?
- Pourquoi les gouvernements interviennent-ils dans une économie de marché?
- Pourquoi le Canada est-il perçu comme ayant une économie mixte?
- Quelles sont certaines des similarités et des différences dans la manière dont les gouvernements du Canada et des États-Unis interviennent dans l'économie de marché?
- Comment l'émergence des syndicats a-t-elle eu un impact sur l'économie de marché et sur l'économie mixte?

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu différencier les éléments caractéristiques d'une économie de marché de ceux caractéristiques d'une économie mixte et reconnaître l'influence des syndicats dans l'un ou l'autre des systèmes économiques. En plus de ces compétences, les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont pu formuler des généralisations concernant le revenu, la liberté économique chez les individus et les différentes visions du monde pour réaliser le bien commun. Ces élèves ont également pu se rendre compte que les personnes qui sont membres de syndicats doivent faire face à des limites dans leurs choix personnels, et ce, pour le plus grand bien de tous les membres du syndicat. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont souvent trouvé difficiles les questions où ils devaient comparer l'ampleur de l'intervention du gouvernement dans l'économie de marché et dans l'économie mixte et où ils devaient faire la synthèse d'information de plusieurs sources afin d'identifier la question économique critique à laquelle une source donnée était reliée. La question suivante illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement chez les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010.

La question n^o 38 (une question de la catégorie **Compétences et processus**) demandait aux élèves d'identifier, à partir de commentaires dans une source, le principe sous-jacent à une économie de marché sur lequel, selon l'interlocuteur, les syndicats auront une influence.

- 38.** La **plus grande** préoccupation de l'interlocuteur à la Source IV est l'impact des syndicats sur quel principe de l'économie de marché?
- A.** La propriété privée
 - B.*** L'individualisme
 - C.** La concurrence
 - D.** La prise de risques

De tous les élèves qui ont passé le test, 67,8 % ont pu déduire du point de vue que « les unions privent les travailleurs de choix personnels » – selon que « dans certaines professions, l'adhésion syndicale est une exigence de l'emploi » et comment « une fois qu'un travailleur devient membre d'un syndicat, il doit faire ce que la majorité des membres du syndicat décident même s'il n'est pas d'accord » – que ce qui préoccupe le plus l'interlocuteur, c'est l'impact des éléments limitatifs de l'adhésion syndicale sur l'individualisme. Ils ont donc choisi la bonne réponse (**B**). La réponse **A** choisie par 15,4 % de tous les élèves, la réponse **C** choisie par 7,7 % de tous les élèves et la réponse **D** choisie par 8,8 % de tous les élèves identifient les principes sous-jacents à une économie de marché, mais chacune de ces options a très peu de liens avec les commentaires de l'interlocuteur à la Source IV. La bonne réponse a été choisie par 70,6 % des élèves qui ont atteint le *standard acceptable* et 94,4 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence*. Enfin, 37,9 % des élèves qui n'ont pas atteint le standard acceptable ont néanmoins choisi la bonne réponse.

Dans la section du test qui portait sur le **Consumérisme, la qualité de vie et la prise de décision politique** (qui comprenait 12 questions), on s'attendait à ce que les élèves explorent d'un œil critique la relation entre le consumérisme et la qualité de vie au Canada et aux États-Unis (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.5) et explorent d'un œil critique l'interdépendance entre les décisions politiques et les systèmes économiques (Résultat d'apprentissage spécifique 9.2.6), en étudiant les questions d'enquête suivantes et en y réfléchissant :

- Comment le comportement des consommateurs influence-t-il la qualité de la vie? (p. ex., problématiques environnementales)
- Comment le consumérisme a-t-il des conséquences à la fois positives et négatives sur la qualité de vie?
- Quelles valeurs de la société sous-tendent des programmes sociaux au Canada et aux États-Unis?
- Comment les décisions gouvernementales au sujet de l'environnement ont-elles un impact sur la qualité de vie (c.-à-d., la conservation, l'exploitation et le commerce des ressources naturelles)?

Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont pu se souvenir des facteurs qui influencent le comportement du consommateur, faire appel à leurs connaissances des programmes sociaux au Canada et aux États-Unis, et reconnaître l'impact du développement économique sur l'environnement. Les élèves qui ont atteint le *standard d'excellence* ont également pu voir plus loin que les avantages économiques immédiats du consumérisme pour reconnaître qu'il y a des désavantages à la consommation excessive. Ils ont aussi tenu compte du rapport mutuel entre les taux d'imposition du revenu des particuliers et la prestation de programmes gouvernementaux et évalué les répercussions économiques d'initiatives visant la protection de l'environnement. Les élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont souvent trouvé difficiles les questions qui demandaient qu'ils reconnaissent l'impact du consumérisme sur la qualité de vie, qu'ils différencient des exemples de programmes sociaux et enfin, qu'ils relèvent les problématiques au cœur des décisions du gouvernement concernant des enjeux environnementaux. La question n° 43 illustre certaines des différences dans les niveaux de rendement chez les élèves qui ont passé le test de rendement d'Études sociales de 9^e année en 2010.

- 43.** Les détails de la Source I démontrent **le plus clairement** que les programmes sociaux sont nécessaires pour
- A.** donner des emplois aux personnes qui ne peuvent pas trouver de travail
 - B.** former les personnes qui n'ont pas de compétences professionnelles
 - C.** aider les personnes qui n'ont pas de régime de retraite
 - D.*** fournir les nécessités de base aux personnes qui ne peuvent pas répondre à leurs besoins

La bonne réponse (**D**) a été choisie par 72,2 % de tous les élèves qui ont passé le test. Ces élèves ont pu explorer d'un œil critique une caricature qui présentait une image classique d'une personne dont les possessions matérielles sont contenues dans un panier d'achat. Ils ont pu conclure que cette illustration montre la réalité qu'il y a des membres de la société pour qui l'aide sociale fournie par le gouvernement est essentielle à leur survie. Les élèves qui ont choisi **A** (12,2 % de tous les élèves) ont peut-être supposé que la représentation de l'individu devant la vitrine d'un commerce indique que cette personne cherche un emploi, mais cette supposition fait appel à une hypothèse qui dépasse les détails présents dans la caricature. Les élèves qui ont choisi **B** (5,1 % de tous les élèves) ont peut-être conclu que la personne illustrée manque d'expertise professionnelle, une circonstance qui pourrait s'appliquer à des gens comme cet individu, mais qui n'est pas explicitement illustrée dans la caricature. Les élèves qui ont choisi **C** (10,3 % de tous les élèves) auraient pu conclure que l'individu représenté ne reçoit pas une pension de son employeur, mais le contenu de la caricature n'appuie vraiment pas une telle conclusion. Les élèves qui ont atteint le *standard acceptable* ont trouvé cette question plutôt facile, car 75,0 % d'entre eux ont choisi la bonne réponse. La bonne réponse a été choisie par 90,7 % des élèves qui ont atteint le *standard d'excellence*. Ces élèves ont fait preuve d'une conscience accrue de l'importance des programmes sociaux pour réduire les inégalités économiques parmi les membres de la société. Enfin, 49,0 % des élèves qui n'ont pas atteint le *standard acceptable* ont néanmoins choisi la bonne réponse.

Dans l'ensemble, le rendement des élèves au test de rendement d'Études sociales de 9^e année est très bon. La plupart des élèves, soit 76,4 %, ont atteint le *standard acceptable* et 20,8 % d'entre eux ont atteint le *standard d'excellence*. Par contre, 23,6 % de tous les élèves qui ont passé le test n'ont pas atteint le *standard acceptable*.

Documents d'appui – Programme des tests de rendement

Le site Web de Alberta Education renferme plusieurs documents qui fournissent de l'information pertinente au sujet de différents aspects du programme des tests de rendement. Pour consulter ces documents, rendez-vous au site Web de Alberta Education, à education.alberta.ca. Une fois sur la page d'accueil, suivez le chemin d'accès suivant : *Français > Personnel enseignant > Évaluation provinciale > Tests de rendement*. Ensuite, cliquez sur un des liens donnés afin d'avoir accès à l'un ou l'autre des documents suivants.

Achievement Testing Program General Information Bulletin

Le *General Information Bulletin* réunit plusieurs documents élaborés par le Ministère afin de fournir aux directions générales, aux directions d'écoles et au personnel enseignant un accès facile à toute une gamme de renseignements sur les tests de rendement. Voici les sujets abordés dans les différentes sections de ce document : horaires et dates importantes; sécurité et règlements; directives et administration des tests; accommodements; tests pilotes; ressources et documents dans le Web; politiques en matière d'ordinateurs et de calculatrices; notation des tests et résultats; modèles de formulaires et de lettres; personnel-ressource de Learner Assessment.

Bulletins d'information par matière

Au début de chaque année scolaire, on affiche dans le site Web de Alberta Education les bulletins d'information pour toutes les matières ayant un test de rendement en 3^e, 6^e et 9^e année. Chaque bulletin présente des descriptions des standards d'évaluation, la conception et le plan du test et les guides de notation pour English Language Arts et Français/French Language Arts en 3^e, 6^e et 9^e année. On y trouve également des suggestions pour préparer les élèves à passer ces tests et de l'information à l'intention des enseignants qui aimeraient participer à des activités d'élaboration de questions d'examens.

Exemples de productions écrites des élèves

Cette série de documents présente des exemples de productions écrites des élèves aux tests de English Language Arts et de Français/French Language Arts en 3^e, 6^e et 9^e année. Ces exemples sont fournis tant aux enseignants qu'aux élèves dans l'intention d'aider ces derniers à améliorer leurs rédactions et de pouvoir évaluer ces rédactions par rapport aux critères de notation servant à noter la *Partie A : Production écrite*. Ces documents renferment des rubriques pour les élèves et des exemples de rédactions accompagnés de justifications qui expliquent et illustrent l'utilisation des critères de notation.

Tests de rendement antérieurs et clés de correction

Tous les tests de rendement (Parties A et B) passés en janvier par des élèves de 9^e année inscrits à un programme semestriel sont sécurisés et doivent être retournés à Alberta Education. Tous les tests de rendements administrés en mai/juin sont également sécurisés à l'exception de la Partie A des tests de English Language Arts et de Français/French Language Arts en 3^e, 6^e et 9^e année. L'école peut donc conserver les copies inutilisées ou supplémentaires de la Partie A de ces tests. Les enseignants peuvent aussi se servir des questions rendues publiques qui sont envoyées aux écoles et/ou se servir des questions affichées dans le site Web du Ministère.

Guides des parents

Chaque année scolaire, on fait parvenir aux écoles la version imprimée des Guides des parents et on les affiche dans le site Web de Alberta Education. Chaque guide présente les réponses aux questions le plus souvent posées au sujet des tests de rendement, des questions types accompagnées de leur description pour chaque matière faisant l'objet d'évaluation et des extraits de la série de documents *Ce que mon enfant apprend à l'école* où on trouve ce que les élèves devraient savoir et pouvoir faire à la fin de la 3^e, 6^e et 9^e année.

Participation des enseignants

On encourage les enseignants de la 3^e, 6^e et 9^e année à participer à une variété d'activités ayant trait au programme des tests de rendement. Ces activités comprennent l'élaboration de questions, la validation des tests, la mise à l'essai des tests et la notation. De plus, les consortiums régionaux peuvent offrir des ateliers sur notamment l'interprétation des résultats aux tests de rendement dans le but d'améliorer l'apprentissage chez les élèves.